PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

Comité Technique Académique de l'académie de Poitiers
Comité technique spécial du département : Charente-Maritime

RÉSULTATS			du 29/11/2018 à 10h00	au 06/12/2018 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	8 770	1. Y a-t-il eu carence ? ☐ Oui ☑ Non	Nombre de listes présentées 7
B. Nombre de votants	B =	3 798		Nombre de sièges à pourvoir P = 10
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	211		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	3 587		$G = \frac{D}{P} = \frac{3\,587}{10} =$ 358,70

	Désignation des syndicats ayant présenté des listes *(préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)*	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D) V	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle de la plus forte moyenne : $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges	Nombre de sièges selon le nombre de suffrages validement exprimés	Nombre de sièges selon le nombre de candidats		Nombre d'élus titulaires par liste
	SNALC, SNE, SPLEN-SUP affiliés à la CSEN	20	339	0	1	0	0		1
	FORCE OUVRIERE FNEC FP	20	447	1	0	0	0		1
	FSU / CGT Educ'Action Engagé-es au quotidien	20	1 387	3	2	0	0		5
	SNPTES	20	30	0	0	0	0		0
	UNSA Education	20	984	2	1	0	0		3
	Sud Education Union syndicale Solidaires	20	182	0	0	0	0		0
	La CFDT dans l'éducation Pour que chaque voix compte	20	218	0	0	0	0		0

Signature des membres du bureau de vote :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature

SU

PD

MA

CC

SC

Paraphe des membres du bureau de vote (excepté pour la dernière page)

© VOXALY 2018